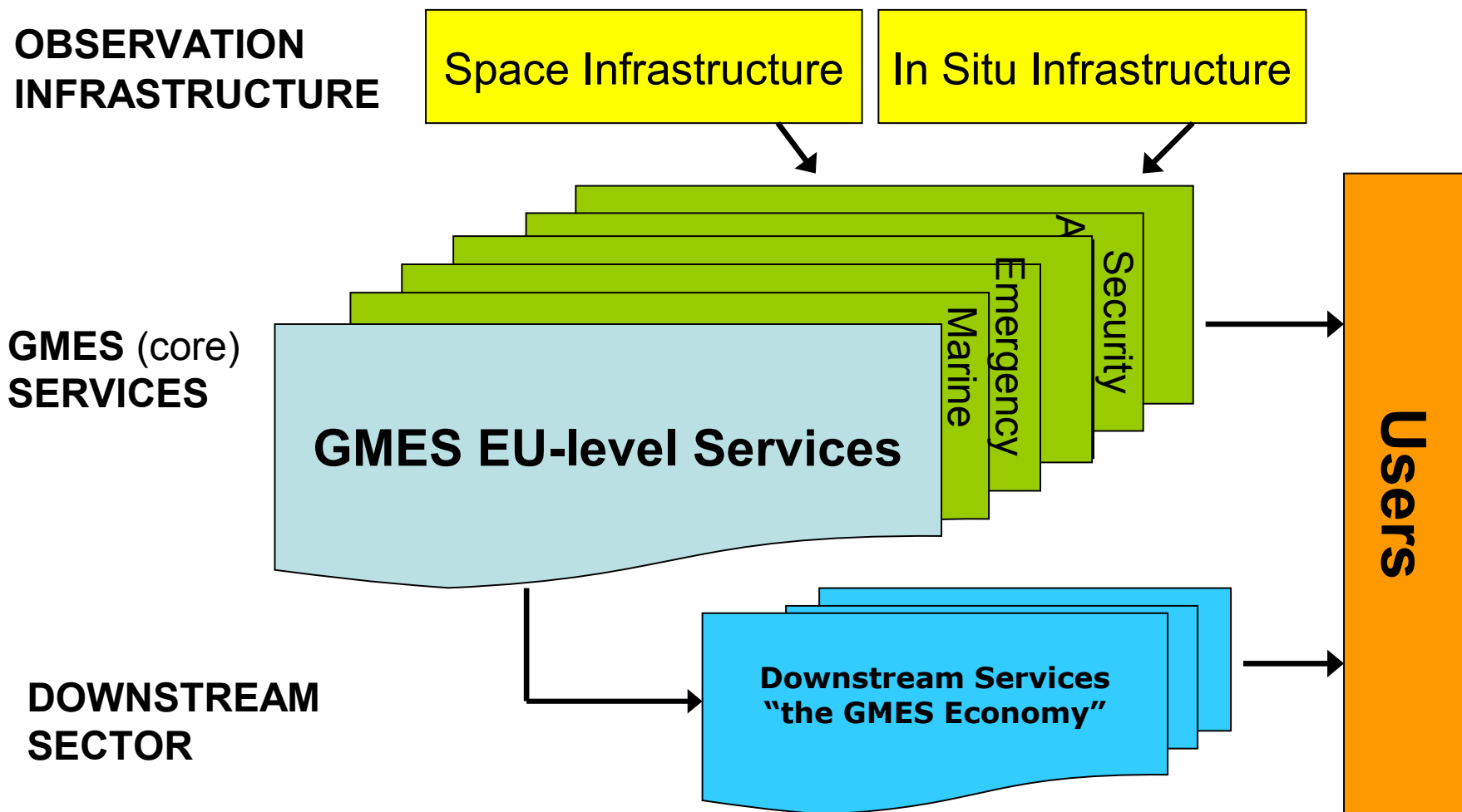


Le point sur GMES et sur le prochain AO du FP7

D. Vidal-Madjar
Coordination National
MESR

- Un texte de compromis entre le Conseil, le PE et la Commission a été adopté par le PE mi-juin.
- Dans ce nouveau « règlement », il est précisé :
 - Des éléments de gouvernance, avec la création
 - Du Comité GMES, qui reprend les missions d'un Comité de programme et du Conseil des Partenaires
 - Un sous Comité pour la Sécurité des produits GMES
 - Un Forum des utilisateurs qui reste encore largement à définir.
 - Une demande impérative de traitement équitable des quatre premiers services, au travers d'une coordination transparente entre GIO et FP7
 - Un mandat à la Commission pour
 - Rechercher les moyens de financer l'exploitation de la constellation des sentinelles
 - Rechercher les moyens de perreniser la programme au delà de 2013
 - Traiter la question de la politique de données, en tenant compte des modèles nationaux
 - Les questions relatives à la sécurité des produits GMES

GMES Architecture



Prochain AO du FP7 GMES

Topics under GMES

- Focus on **continuity of GMES core service** (fast-track services from Call 1 will finish end 2011).
- Land + emergency will be addressed under GMES regulation
- FP7 Space Call 4 will address **Marine + Atmosphere** in two large scale projects
- Aim is to move away from “validation of pre-operational services” and move towards “**setting up of prototype operations**”

R&D in support of GMES capabilities

- Innovative research in Marine or Atmosphere domains
- Long-term aims:
 - Improve quality of op. services
 - Integrate new scientific methodologies
 - Develop new applications
 - Improve user uptake
- Small-scale projects (CPs)
- Suited to SME participation

- L'objectif est aujourd'hui d'assurer une mise en place opérationnelle des services GMES à l'horizon 2014.
- Il faut donc consolider ce qui a été bâti depuis 10 ans autour des consortiums qui ont développé des actions de R&D pour les 4 services de base.
- Les prochains financements doivent contribuer à cette consolidation. Nous ne sommes plus dans le cadre d'un AO classique du PCRD. Tout ne doit pas être permis.
- Quelques espaces de financements sont ouverts à côté du soutien à la consolidation des services océan et atmosphère.
- La démarche la plus normale pour ceux qui souhaiteraient y soumettre des propositions est donc de se rapprocher des consortiums pour en examiner avec eux la pertinence.